



33, rue du Four 75006 PARIS – T° : 01 43 54 21 26 – Télécopie : 01 43 29 96 20
E-mail : contact@union-syndicale-magistrats.org
Site: www.union-syndicale-magistrats.org

Paris, le 18 avril 2014

COMMUNIQUE SOUTIEN AU MOUVEMENT DE GREVE DES PERSONNELS DE GREFFE DU 29 AVRIL 2014

Depuis plusieurs semaines, le mouvement de protestation des personnels de greffe se poursuit.

Limité dans les premiers jours à quelques juridictions, il s'est très rapidement étendu à tout le territoire et ne faiblit pas.

Dès le 28 mars 2014, l'USM diffusait un communiqué de soutien à cette mobilisation dans lequel elle partageait l'inquiétude des fonctionnaires de greffe sur la création d'un TPI, leur contestation des modalités de consultation des juridictions sur la « Justice du XXIème siècle » et leurs revendications statutaires et indemnitaires.

La réalité de la justice du XXIème siècle est que nos juridictions ne pourraient fonctionner sans les efforts considérables déployés chaque jour par les greffiers et fonctionnaires pour limiter l'impact, pour le justiciable, de l'incurie des précédents gouvernements en termes de recrutements et de budgets. Malgré leurs compétences, la spécificité des métiers de greffe, leur engagement, ils n'ont pas bénéficié de revalorisation indiciaire depuis plus de 10 ans, subissant par ailleurs le gel du point d'indice et la baisse corrélative de leur pouvoir d'achat.

Les fonctionnaires manifestaient jusqu'à présent sur les marches des palais, hors leurs heures de travail, pour ne pas entraver le fonctionnement des juridictions. De nombreux adhérents de l'USM se sont joints à ce mouvement.

La semaine dernière, le ministère a entamé les réunions de concertation avec les organisations syndicales de fonctionnaires. Les premiers résultats sont apparus décevants aux personnels mobilisés qui ont décidé d'une journée nationale de grève le 29 avril 2014.

L'USM apporte tout son soutien à ce mouvement et invite les magistrats à s'y associer. Une délégation du bureau national de l'USM sera présente au rassemblement parisien.

Le bureau de l'USM